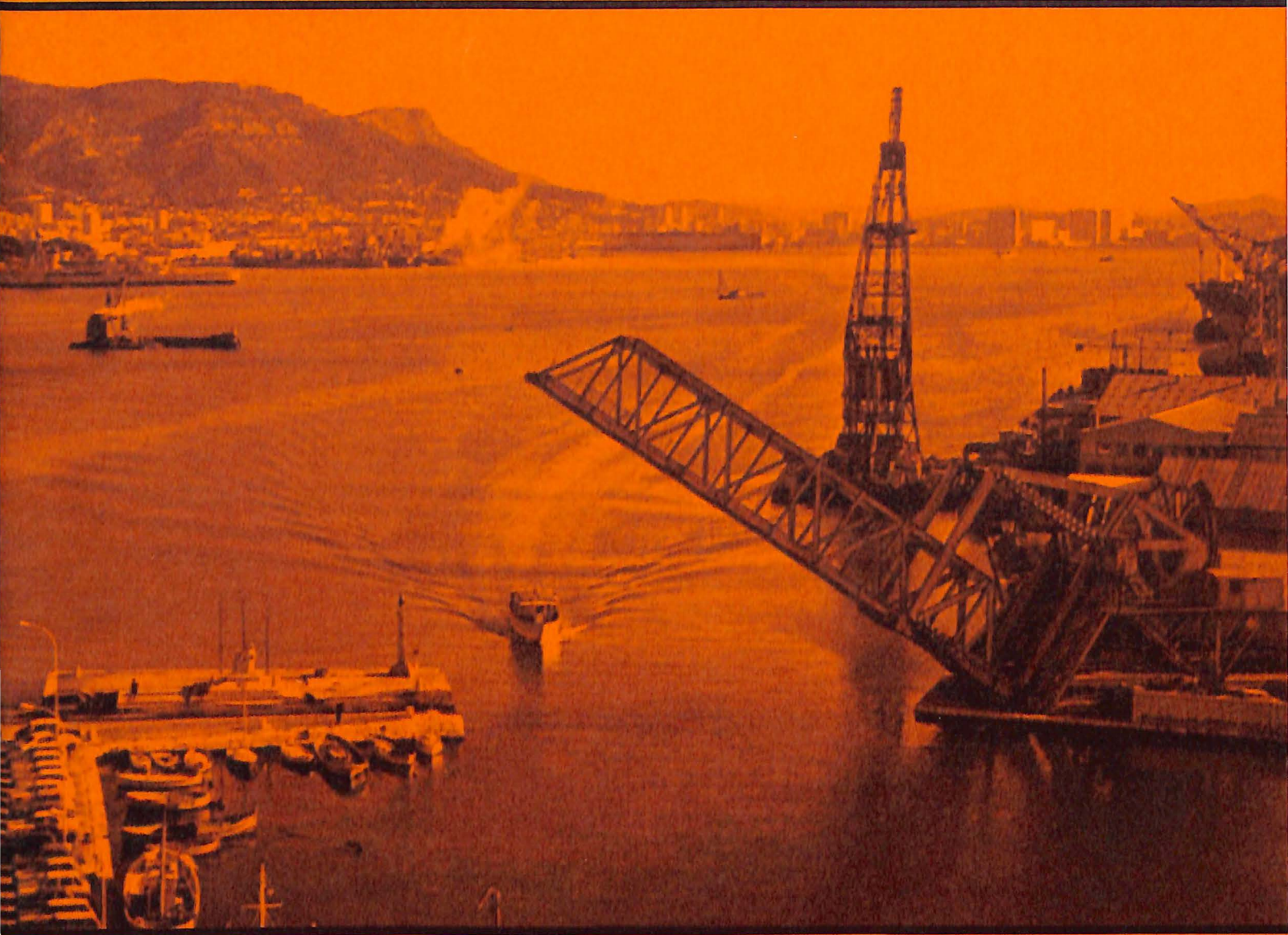


LE FILET DU PÊCHEUR

Bulletin trimestriel de liaison



LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Présidente : Jacqueline PADOVANI
Le Charles Gounod - Bât. 2
Rue Georges Bizet
83500 LA SEYNE SUR MER

N° 93 - 4^{ème} trimestre 2004 -

C.P.P.A.P.
I.S.S.N.

N° 66 236
N° 0758 1564



Quatrième trimestre-N° 93



SOMMAIRE		1
VIE DE LA SOCIÉTÉ		
Assemblée Générale	J. PONSTON.	2
Le Carnet	J. PADOVANI.	5
Suivez le guide : Lac de ST Cassien, Callian, Mons.	J. SIMEON.	6
CONFÉRENCES	A la rencontre du Poète Léon VERANE	9
	A. BITOSSI.	
	Les plus beaux villages de Provence	11
	M., Mme J.N ROUVIER.	
CHRONIQUES	Poètes et Poésie: R.J CHARPENTIER- R. STREIFF	
	M.CASANOVA- D.LETHEU.	13
	Page des Jeunes : Ecole Léo Lagrange	15
	Le Coin des gourmets : Soupe de potimarron,	17
	Mousse de citron. M. BLANC	
	Vin de citron : E et M FERRI	
	Recherches N°43 et 44.	18
	C'était hier - Les mois en lengo nostro.	
	A. BLANC	
	Prenons-nous au mot:	20
	J. PEREZ.	

Directeur de la publication : André BLANC

Rédaction et réalisation :

Jacques BESSON-Magdeleine BLANC
Nicole BRACCO-Jean BRACCO
Jacqueline PADOVANI-Jean PEREZ.

Equipe technique :

Thérèse AUDIFFREN-Jean DALMASSO
Lucienne FERRI-Marcel et Elise FERRI
Jean PAPE-Jacques PONSTON.

Couverture : Le Pont-levant en 1974

Reprographie : Imprimerie Centrale, Alain GAULT

31, rue Victor Hugo, LA SEYNE SUR MER



Assemblée générale du 15 novembre 2004

.....
Etaient présents : - 17 membres du C.A.

- Madame BOUVET, représentant Madame de PIERREDON, Adjointe déléguée aux relations avec les Associations.
- 43 sociétaires . .

Etaient excusés : - Mme PINEL, membre du C.A.

- Mmes BROUSSAIS, GIORDANO. Mr et Mme LEROY.

L'Assemblée Générale est ouverte à 17 Heures 15.

I – LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers membres et amis,

J' ai l' honneur et le plaisir de présider l' Assemblée Générale Ordinaire et statutaire de ce lundi 15 novembre 2004. Nous vous remercions d' être présents, c' est le témoignage de votre fidélité à notre Association.

Comme chaque année, nous allons vous présenter et vous faire approuver, le rapport moral et d' activités rédigé par notre secrétaire général Jacques PONSTON, le compte-rendu financier établi par notre dévouée trésorière Thérèse SICARD, puis nous procéderons au renouvellement du Conseil d' Administration.

Installés depuis un an dans une salle de l' école Jean-Jacques ROUSSEAU, cet établissement scolaire étant doté d' un centre de loisirs permanents de proximité depuis la rentrée 2004 nous n' avons pu y demeurer. Grâce à l' intervention de Mme Pascale GALVAGNO, coordinatrice du centre de loisirs sans hébergement de La Dominante, et avec le concours de la Mairie, des services municipaux, nous voici installés depuis septembre dans une salle de La Dominante. Il nous reste à parfaire cette installation.

Je déclare ouverte notre A .G. du 15 novembre 2004.

La présidente cède la parole au Secrétaire pour la lecture du rapport moral.

II – RAPPORT MORAL

Je me permets de vous rappeler notre A .G. de la session 2002/2003. Ce lundi 17 novembre 2003, l' A.G. de la société des Amis de La Seyne ancienne et moderne, sous la Présidence de Mme Jacqueline PADOVANI a approuvé les rapports moral et financier, et le renouvellement des membres du C.A.

Pour la session 2003 /2004 notre Société compte 177 adhérents à ce jour, qui nous soutiennent dans notre action par leur sympathie et leur fidélité.

Pour la bonne marche de la Société le C.A. et ses 18 membres se sont réunis les 24 septembre, 26 novembre 2003, 10 mars et 9 juin 2004 pour débattre et définir les orientations et les animations qui ont jalonné cette session.

Objectif essentiel de notre Société : nos conférences données au Théâtre Apollinaire les lundi suivants :

- 6 octobre -Louis BAUDOIN, Ami et historien de La Seyne sur mer
par Mr Jacques BESSON
- 10 novembre -La conquête de l' air – Deux grandes dates 1783 –1903
par Mr André BLANC
- 15 décembre -Le Noël d' Henri, petit enfant provençal
par Mme Monique BROUSSAIS
- 16 février -Les monuments religieux de l' ouest Toulonnais : les oratoires au gré des chemins de « Romérages »
(de pèlerinages) par Mr Pierre SALICETI
- 8 mars -Les Sablettes, station balnéaire : De MICHEL PACHA au parc BRAUDEL
par Mr Julien GOMEZ-ESTIENNE
- 19 avril -Que penser de nos voisins britanniques ?
par Mr Pierre RAZOUX
- 17 mai -Pierre RENAUDEL, compagnon de Jean JAURES, député de La Seyne sur mer
par Mr Bernard SASSO

Les conférences du 16 /02 et du 8 /03 ont été données dans la salle polyvalente du Lycée Beaussier, le Théâtre Apollinaire étant fermé en raison de travaux.

Au cours de cette session, deux sorties en autocar étaient au programme :

- sortie d' automne le samedi 4 octobre 2003 à Fréjus, visite du centre historique et des vestiges romains.
- sortie de printemps le samedi 3 avril 2004 à Draguignan, visite de la ville et du musée des traditions provençales.

N' oublions pas notre bulletin de liaison « LE FILET DU PECHEUR » qui assure depuis de nombreuses années le lien entre tous les sociétaires, toutes générations confondues et vous informe de toutes nos activités, de nos joies, de nos peines, fait appel à votre mémoire, sans oublier la page des jeunes, les recherches, les mots croisés et les recettes de cuisine toujours appréciées.

Comme les précédentes, la session écoulée a apporté ses joies et ses peines.

Nos joies :

-naissances de Romain arrière petit-fils de Mr et Mme René STREIFF
Maéva arrière petite-fille de Mr et Mme Claude DAME
Grégory petit-fils de Mr et Mme Georges FORAY
Sarah arrière petite-fille de Mr et Mme Joseph JOUVENCEAU
Logan arrière petit-fils de Mr Jean DALMASSO

Nos peines :

-décès de Mr Marc FERRIER .Mr Guy FORAY Mr Pierre BES
Mr Edmond CHRISTOL, membre de l' Académie du Var, poète .
Mr Gérard FENOUIL Mr Daniel PAGANELLI
Mme Paulette RISTICONI , maman de Mme SANTANGELO
Mr César ROBIANO , héritier de notre fondateur Louis BAUDOIN
Mme Marie-Louise BASCHIERI , tante de Simone PAPE
Mr Gabriel PERES , directeur honoraire de l' institut MICHEL Pacha
Mme Antoinette JANSEN , tante de notre Présidente
Mr Roland BOUGEOIS , beau-père de Mr Marc QUIVIGER
Mr Pierre ARATA , peintre de marines dont les dessins ont souvent illustré le Filet du pêcheur
Mme Janou GUIOL , épouse de notre conférencier J.P. GUIOL

Distinction : Mr Ange FOGLINO , Médaille d' Argent du Tourisme

Je crois avoir récapitulé cette session 2003 /2004 , riche en manifestations et en rencontres pour le plus grand plaisir des sociétaires participants. Nous espérons faire de notre mieux pour vous satisfaire en toute simplicité et convivialité. A l 'année prochaine...Merci de votre attention .

Le secrétaire demandait alors l' approbation des sociétaires présents par un vote à main levée :Rapport approuvé à l' unanimité, il passait alors la parole à la Trésorière Thérèse SICARD pour la lecture du rapport financier.

III- RAPPORT FINANCIER

La Trésorière fait lecture de son bilan et donne ses conclusions : A l'analyse . ce compte de l'exercice 2003 /2004 présente un déficit compensé par les réserves de trésorerie.le poste le plus important de dépenses est celui des frais d' imprimerie. La subvention municipale ne couvre qu' une partie du coût d'impression du journal. Ceci nous amène à revoir le montant de la cotisation . Nous proposons de la porter à 18 Euro à compter du 1^{er} octobre 2005
Le secrétaire rappelle que : « Comme prévu par la loi 1901, les comptes de la société sont vérifiés par le contrôleur aux comptes Jean PAPE ».Il a contrôlé les comptes, constaté que les livres étaient bien tenus et que la comptabilité était saine. Il demande à l' assistance de donner *Quitus* à la trésorière pour sa gestion. *Quitus* est donné à l' unanimité.Comme le prévoit la loi, le contrôleur aux comptes est renouvelé tous les ans dans ses fonctions jusqu' à la prochaine Assemblée Générale, par un vote unanime à main levée.

La cotisation de l'exercice 2005 /2006 est portée à 18 Euro par un vote unanime à main levée.

IV-ELECTIONS

Le secrétaire rappelle, « Comme prévu à l' article 5 de nos statuts, les 18 membres actuels du C.A. sont renouvelables tous les ans par tiers et rééligibles.Le troisième tiers sortant proposé à vos suffrages est le suivant :

Mmes Thérèse AUDIFFREN-Magdeleine BLANC-Nicole BRACCO-Lucienne FERRI-Jacqueline PADOVANI ,et, Mrs Jacques BESSON-Jean PEREZ .Appel à candidature à été lancé parmi les sociétaires.Une seule réponse est parvenue et a été retenue : Le candidat est Mr Bernard SASSO que nous remercions pour son engagement »

Un vote à main levée est demandé aux sociétaires qui approuvent à l' unanimité les candidatures.

-Le nouveau C.A. se réunira le lundi 22 novembre 2004 pour définir les postes de chacun -

V-PROGRAMME DE LA SESSION 2004 /2005

La Présidente présente le programme de la session qui commence.

« 8 Conférences publiques sont prévues à la salle Apollinaire pour cette session :

- Lundi 11 Octobre Soirée poétique <A la rencontre du poète Léon VERANE> par Mr BITOSSI avec Mrs Jean BRACCO et Jean PEREZ
- Lundi 8 Novembre <Les plus beaux villages de Provence> par Mr ROUVIER
- Lundi 13 Décembre <Sur les pas de Mr de VAUBAN> par Mr KLEIN
- Lundi 10 Janvier <L'aire Toulonnaise sous l' occupation> par Mr BOTTARELLI
- Lundi 21 Février <François PETRARQUE et son chansonnier> par Mme STREIFF
- Lundi 14 Mars <Le Faron> par Mr MARMOTTANS
- Lundi 11 Avril <Les ex-votos du Beausset Vieux> par Mr SALICETI
- Lundi 9 Mai <Conservation de la faune, de la flore> par Mr BARBERO
(La Seyne , S ix-Fours , Ollioules)

Certains titres restent à préciser..

-Sortie d'automne le samedi 16 Octobre 2004

-Sortie de printemps (Pernes les fontaines / Carpentras date à confirmer)

-En prévision, visite du musée de l' école publique à La Londe (Janvier / Février)

-Au programme , également , le concours de poésie organisé tous les deux ans :

< PREMIERS PAS POETIQUES A L'ECOLE >

dont la remise des prix se déroulera le samedi 21 Mai 2005 à la Bourse du Travail. »

VI-INTERVENTIONS QUESTIONS DES ADHERENTS

-Intervention de Mme Thérèse AUDIFFREN co-organisatrice avec Mr Marcel FERRI des sorties.

Nous organisons avec le plus grand soin deux sorties par an.Nous veillons à ce qu' elles soient culturelles, mais aussi chaleureuses, nous espérons que les fidèles participants sont satisfaits.

Nous émettons deux vœux : Venez nous rejoindre afin de nous encourager.

Donnez-nous votre avis ,communiquez-nous vos suggestions et idées de sorties.

Nous comptons sur vous. Merci.

-Intervention de Mr Jean BRACCO Vice- Président et organisateur avec Mr Jean PEREZ du concours de poésie « Premiers pas poétiques à l' école »

A ce jour toutes les écoles de La Seyne ont été contactées. Huit établissements ont donné une réponse positive quant à leur participation :J.B. Coste(1 classe)Martini(1 classe)Malsert2(3 classes)J. Verne(2 classes)Lagrange1 (2classes)Lagrange2(3classes)St Exupéry(6classes).

L' école L. Clément, à St Mandrier , appartenant à la circonscription de La Seyne, ayant demandé l' inscription d' une classe de C.M.2 par la voie de l'Inspection de l'Education Nationale, le bureau a accepté cette inscription.

Bilan à ce jour :8 écoles pour 19 classes, les cours sont représentés du C.E.1 au C.M.2.

Nous pensons obtenir le même succès que pour la 4^{ième} édition.

-Intervention de Mr André BLANC Vice- Président, pour < le Filet du Pêcheur> :son rôle de liaison avec les adhérents semble fonctionner,à cause du prix de revient il est limitéà 20 pages. Remerciements à l'équipe rédactionnelle.

VII-LE MOT DE LA FIN

La Présidente reprend la parole pour conclure cette Assemblée Générale.

« Dans le cadre de nos activités et de nos objectifs à atteindre, nous avons répondu à l' invitation de Mme l' Adjointe au Maire, Déléguée au Patrimoine de la Direction Culture et Patrimoine, et nous avons participé à la 21^{ième} édition des Journées Européennes du Patrimoine : La visite du centre ancien de La Seyne, commentée par notre historien érudit Marc QUIVIGER a eu lieu le samedi 18 septembre de 15 à 17heures.

Nous avons également répondu à l' invitation de Mr le Président de l'association des commerçants seynois, en participant du vendredi 8 octobre au samedi 10 à la manifestation <La route des saveurs méditerranéennes>

Tout au long de cette session, nous avons essayé de resserrer les liens nous unissant aux Sociétés amies :

Les Amis de la Vieille Valette, les Amis du Beausset-Vieux, les Amis du Vieux-Toulon, les Amis de Jean Aicard..

Je ne peux pas citer toutes les Associations, mais n' oublions pas les deux les plus anciennes de La Seyne : La Philharmonique La Seynoise et Lei Cigaloun Segnen .

Nous exprimons notre reconnaissance à Mr le Maire de La Seyne et à son Conseil municipal pour l' attribution de la subvention annuelle, pour l' aide précieuse qu'ils nous apportent, ce qui permet de réaliser nos différentes activités nos projets. Nous remercions :

-Mr l' Adjoint délégué aux affaires culturelles

-Mme l' Adjointe déléguée aux relations avec les associations

-Mme l' Adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance

-Mme l' Adjointe déléguée au Patrimoine

-La Direction Culture et Patrimoine et les services municipaux

Nous témoignons toute notre gratitude à :

Mr le Directeur de l' école J.J. Rousseau ,Mme la coordinatrice du centre de loisirs La Dominante, Mr le Président de l'office municipal de la culture et des arts (OMCA)

Nous exprimons aussi nos remerciements à nos différents conférenciers. Sans eux , sans leur érudition,leur savoir, leurs connaissances, leur collaboration bénévole, il n'y aurait pas de causerie possible.

Je remercie tous les membres actifs et bénévoles non seulement du Conseil d' Administration, du bureau, mais aussi tous ceux dont les noms n' apparaissent pas ,mais qui oeuvrent pour la bonne marche de notre société.

N' oublions pas de remercier la Presse pour les communiqués et comptes-rendus de nos différentes activités, l' imprimerie GAULT, la société Littoral Cars, les chauffeurs, ainsi que les personnes qui nous ont accueillis et guidés lors de nos promenades.

Nous aurons ce soir,une pensée émue pour France JEZEQUEL, qui a été membre de notre C.A. et qui nous a quittés le 5 Octobre 2004 des suites d'une longue maladie.

Je souhaite une bonne session 2004 /2005 aux Amis de La Seyne ancienne et moderne. »

Nota : Avant l'ouverture de l'Assemblée Générale, Mme Nathalie BERTRAND,Maitre de conférences en Histoire de l' art contemporain à l'Université d' Aix en Provence nous a présenté son livre :

« TAMARIS entre Orient et Occident »

Mr Julien GOMEZ-ESTIENNE (Excusé) a fait part du thème de la prochaine exposition du musée de Balaguier :

« Marins, missionnaires et Océanie . » Evocation des pères maristes en Mélanésie avec exposition de la collection d' art premier océanien que possède la société de Marie .

La séance de l' Assemblée Générale est levée à 18 heures15



NOS PEINES :

Nous avons la peine de vous annoncer les décès de :

Madame BODEL-LAUGIER Lucienne nous a fait part du décès de son époux Monsieur André BODEL survenu le 22 mai 2004.

Madame JAUFFRET Magdeleine qui est décédée le 14 septembre 2004 à l'âge de 90 ans.

Madame Paulette LAUGIER, survenu le 22 septembre 2004, à l'âge de 81 ans.

Monsieur Yvan MESCHI décédé à Toulon le 29 septembre 2004 dans sa 78^e année.

Monsieur Georges MOUCHET survenu le 4 octobre 2004 à l'âge de 75 ans.

Monsieur René FIOL décédé le 4 octobre 2004 à l'âge de 87 ans.

Mademoiselle France JEZQUEL décédée le 5 octobre 2004 à l'âge de 74 ans.

Madame Fanny IZAC, née VERRENDO, survenu le 12 octobre 2004.

A tous nos Amis touchés par ces deuils nous présentons nos plus sincères condoléances et les assurons de notre sympathie.

NOS JOIES -

5

Madame Yvette VAUGIEN nous a fait part de la naissance de ses petits-enfants Manon et Etienne le 13 juin 2002, à La Réunion.

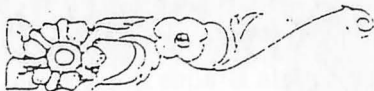
Thérèse et Jean SICARD nous annoncent la naissance d'Aurélie, leur troisième arrière-petite-fille, fille de Cécile et Jean ROHAN, le 11 mai 2004.

Annie et Michel LEROY nous font savoir que leur deuxième arrière-petite-fille, Manon TEILLET est née le 8 octobre 2004.

Nous partageons la joie de nos Amis, les félicitons, et souhaitons nos vœux les meilleurs aux nouveaux-nés.

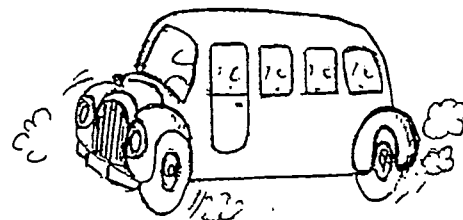
Félicitations à Monique BROUSSAIS qui a prononcé son discours de réception de Membre Actif Résidant à l'Académie du Var : "De la Salle d'Asile à l'École Maternelle", le 17 novembre 2004 à la Salle Mozart à Toulon.

Jacqueline PADOVANI.



La Présidente et les Membres du Conseil
d'Administration de notre Société vous
souhaitent une Bonne et Heureuse Année
2005





NOTRE SORTIE : Lac de St Cassien, Callian, Mons

Le samedi 16 octobre 2004, 39 Seynois et notre chauffeur Christophe partent pour le Nord-Est du Var, direction : Lac de St Cassien, Callian et Mons, du Canton de Fayence, arrondissement de Draguignan. Heureux de nous revoir, nous allons par Carnoules, Pignans, Gonfaron, Vidauban, près des Maures ravagées par le feu.

Lac de St Cassien : Propriété de l'E D F (donc privé), creusé au pied du Tanneron sur le cours du Biançon et de la Siagne. La cuvette de retenue couvre 430 ha, réserve d'eau d'une capacité totale de 59,5 millions de m³. Le barrage, construit en 1964, est constitué d'une digue en terre, la mise en eau a eu lieu en 1966-1967. Son but est d'alimenter en eau les cultures des communes du littoral, de fournir l'énergie nécessaire à l'usine hydroélectrique E D F . Fréquenté toute l'année, il est apprécié des véliplanchistes, des amateurs d'aviron. Il approvisionne les bombardiers d'eau lors des incendies et il est une réserve écologique : plantes et 150 oiseaux de passage dans une roselière. On propose des promenades pédestres qui en font le tour par les sentiers. On peut y voir des chênes-verts, la forêt de Tanneron , le pont de Réclaou, des restanques à oliviers.

Montauroux : On y admire le clocher à campanile, la vue sur les Maures et l'Estérel.

Saint-Cézaire (A.M) La route est étroite et difficile, mais ... vive Christophe .

Vue sur Callian : Le château est entouré de très hauts cyprès. Le clocher est couvert de carreaux vernissés : rouges, noirs, bleus, verts. Il comporte 4 mini-tourelles . On aperçoit le village perché dont les ruelles s'enroulent en spirales autour du Château . Il jouit d'un micro-climat favorable à la culture des bananes et des avocats. Autrefois, son huile d'olive, une des meilleures, était expédiée à Paris et servie sur la table du roi à Versailles.

La région de Callian est traversée par l'Aqueduc Romain (en grande partie souterrain) qui portait l'eau de la source du Neissou. Cela explique les nombreuses traces d'habitat romain pour la protection et le contrôle de l'Aqueduc.

Callian : Du canton de Fayence, arrondissement de Fréjus, 25,42 km², altitude 300 m. Le pays est boisé. Les Callianais ont un sobriquet : lei balaire de limaço : les danseurs de limaces. Il font la suçarelle au cours d'un banquet et d'un bal. Son domaine important allait jusqu'à la mer. Sa construction pourrait remonter au XII^{ème} siècle, d'après les substructures d'une tour du Château. Le Château ne se visite pas. Reconstitué vers 1510 par Louis de Grasse, de style Renaissance provençale, il domine le village avec ses tours rondes, sa longue façade au sud, avec des baies à croisillons Renaissance. Il a abrité les familles de Grasse, de Villeneuve, de Raphelis-Brovès. Endommagé pendant la Révolution, il a été en partie restauré par son propriétaire actuel. Au pied du Château, on trouve, accolée à la roche la Chapelle des Pénitents Blancs qui a servi de paroisse. Elle est , à ce jour, un centre d'activités culturelles.

L'église Notre-Dame de l'Assomption est de style gothique roman , elle date de 1685. Elle a remplacé la première église : Notre Dame des Roses. La chapelle Saint-Donat, lieu de culte Gallo-Romain, reste jusqu'au début du XX^{ème} siècle un lieu de pèlerinage. Saint-Donat était guérisseur du "haut-mal" (épilepsie) . On trouve de nombreux ex-voto.

Vers l'an 1000, le Cartulaire de Lérins parle d'une principauté de Callian qui sera annexée au Domaine Royal de Provence. Il sera ensuite permis aux Seigneurs de Callian de régner sur les terres Ouest-Est de la Siagne à Seillans, de Mons à la Napoule.

Sous Napoléon Ier, César CASSINI établit la première cartographie de la France. Le 20-06-1833, son descendant : le géomètre Jacques Dominique CASSINI, met en place le cadastre

à Callian.

Au VII^{ème} siècle, apparaît Ste Maxime, de la famille de Grasse, née à Callian. Fuyant les Sarrazins, elle aurait fondé un couvent de Moniales, jouxtant la chapelle Notre Dame. Ses reliques, après bien des péripéties, sont conservées dans un reliquaire, à l'église Notre Dame. Sainte Maxime, la Calliannaise, est la dispensatrice de la douce pluie de mai : *"A la Sainte-Maxime, le ciel couvre la bassinne"*.

En 1249, Callian figure comme "Castrum" pour les droits de Charles Ier d'Anjou. En 1260, la carte des fiefs de Provence fait apparaître Callian comme une importante Seigneurie. Les épidémies : peste à deux reprises en 1348 et 1390, la famine en 1364 et en 1391 frappèrent Callian. En 1391, le village fut détruit par les hordes de Raymond de Turenne. Les habitants se dispersèrent et fondèrent Fayence et Tourrettes. Ensuite Callian fut rebâti sur l'éminence qu'il a toujours occupée, facile à défendre.

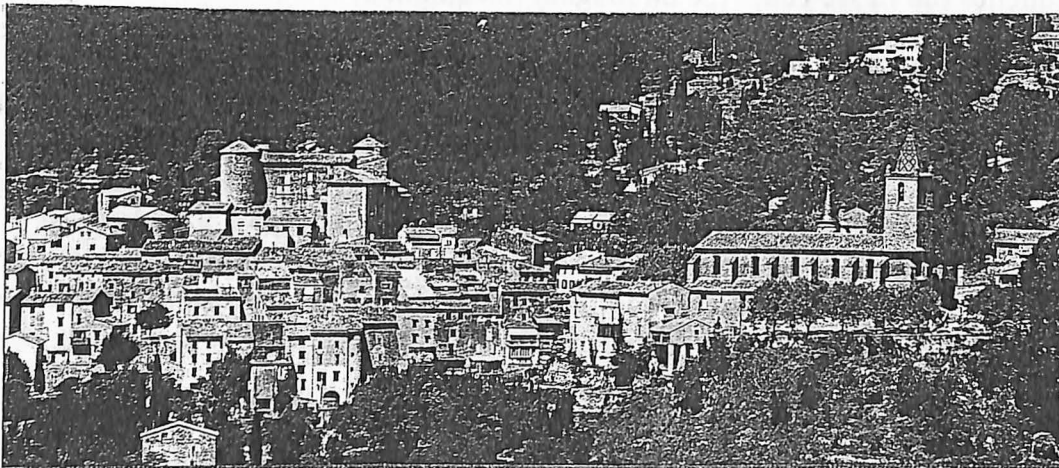
En 1484, fut signé le règlement de la communauté de Callian. A la fin du siècle dernier, Frédéric Mireur (directeur des Archives de Draguignan) résume :

- présentation aux Baillis seigneuriaux de lettres patentes du Sénéchal de Provence
- faculté d'élire deux syndics et deux arbitres pour remplir leurs charges
- les syndics portent le chapeau mi-parti de deux couleurs
- procès-verbal d'élection dans une réunion de la plus saine des habitants, de deux syndics, trois arbitres, trois conseillers, auxquels il sera alloué deux florins

Fait dans la maison claustrale (dépendante du cloître) : témoins : Delphin, prieur de Callas et Callian, écuyer, Louis de Grasse, Rostan, moine, Jean Pontes, notaire.

Maladies et guerres ont tué la main-d'oeuvre. On "invite" des Ligures de l'arrière pays gênois à venir s'installer et résider, avec des "concessions emphytéotiques" (bail de longue durée) devant notaire public de Fayence. En 1260, les Ligures de Gênes avaient édifié des restanques. On admire la Tour de l'horloge et le petit cochon sculpté sur l'arcade d'une porte. On le caresse, il sert de porte-bonheur.

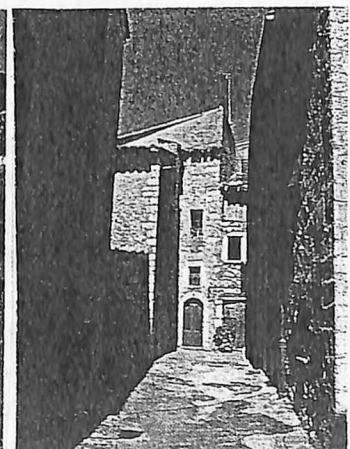
15-01-1646 : séparation des terroirs de Mandelieu et de la Napoule.



CALLIAN



MONS



Ste Maxime patronne de Callian : lors des guerres de la fin du XVII^{ème} siècle, les Calliannais demandèrent à l'évêque de Fréjus d'abriter les restes vénérés dans leur cathédrale. Chaque année, les reliques étaient portées en procession mais toujours refusées à Callian. En 1512, Louis de Grasse se rendit à Fréjus. Il demanda et obtint le reliquaire. Arrivé au lieu le plus éloigné de la cathédrale, il donna ordre à ses soldats de protéger les reliques à grands coups de fusil tirés en l'air, accompagnant celles-ci, manu-militari, jusqu'à Callian où elles sont toujours. Cette "bravade" : ostentation de bravoure, est fêtée à Callian chaque 16 mai. La bravade est dédiée à la délivrance d'une ville. La châsse de Ste Maxime est décorée de seringas roses en bouquets, de cerises et fraises pour les malades.

Sur la façade de l'église figure une plaque dédiée à Honoré Bourguignon, instituteur résistant de la guerre 39-45, dénoncé, arrêté devant la population réunie, mort à Dachau.

L'église Notre Dame de l'Assomption : elle est de style gothique-roman, remise à neuf à cause de l'humidité provoquée par la cascade. On y remarque des tableaux de Louis Van Loo dont Ste Agathe. Dans le chœur sont représentés : Callian en feu, la mort de Joseph. La chaire existe toujours sous son dais. On visite la chapelle de Ste Maxime et les chapelles dédiées aux saints : Eloi, Donat, Pons. Les vitraux sont de Fernand LEGER (Biot). On découvre aussi trois rétables baroques.

Mons (Mouns) : 76,63 km², 298 habitants, à 814 m d'altitude est le village le plus élevé du Var. Son blason est celui des Villeneuve (fleur de lys et léopard). Le village est assis sur la pierre qui fait soubassement des maisons. On y trouve les restanques d'oliviers, des vignes, du blé. La population a connu un grand exode rural.

C'est un ancien village fortifié du XV^{ème} et du XVII^{ème} siècles. A la fin du XVI^{ème} siècle, Mons est assiégé par les troupes du Duc de Savoie. Une vaillante et intelligente femme fit lancer sur les assaillants les abeilles du rucher. Il y a toujours des ruches à Mons. Les assaillants massacrèrent, malgré tout, les gens du village.

Mons est un lieu tranquille, propre et accueillant : vieilles fontaines, rues (calades) en pente parmi lesquelles rue Casse-cou, rue du Magnin (maquignon) ? calade curiale (de l'église), glissade de la Fourmière, impasse Gangassette, traverse serre-coudes, traverse des siffleurs, cachette de l'éclair, traverse étroite

Le repas à Mons a lieu à l'Auberge provençale. Menu : apéritif cocktail de fruits, quiche aux courgettes, veau Marengo avec gnocchis tomates, nougat glacé, vin rouge et rosé, café. De la verrière, tout en mangeant, on peut admirer la forêt et la mer avec les îles Lérins ensoleillées.

Nous visitons l'église romane et gothique avec ses rétables baroques. On y ressent l'influence du Jansénisme : tableau des âmes du Purgatoire avec la Vierge qui les accueille. La mort est présente sous forme de crânes, masques mortuaires, angelots tristes. Un rétable a subi un vol important : vol de deux colonnes en bois sculpté recouvert de feuilles d'or et de deux angelots aux ailes noires.

Il reste deux angelots tristes (souvenir de la peste ?) On peut voir aussi un tableau N D du Rosaire où figurent Ste Catherine de Sienne et St Denis. Les têtes sont voilées, les étoffes mauresques n'ont pas révélé leur origine. On remarque un tabernacle ouvragé.

La journée a été très agréable à cause du beau temps. La bonne humeur était au rendez-vous.

Nous remercions chaleureusement **Thérèse Audiffren** et **Marcel Ferri** qui ont organisé cette sortie, ceux qui nous ont reçus, notre nouveau chauffeur **Christophe** et les participants qui en garderont un bon souvenir.

Merci encore à tous ceux qui me procurent des documents.

Josette SIMEON

NOS CONFÉRENCES



Comme pour chacune des conférences de Monsieur Alain BITOSSI, un public nombreux s'était déplacé ce lundi 11 octobre pour venir à

La rencontre du Poète Léon VERANE

Il ne fut pas déçu. Au cours de cette Soirée Poétique des textes de nos Amis poètes furent dits et appréciés. A.B.

*Mes parents me tenaient pour bête,
J'étais un fils inquiétant.
Hélas sur moi ! j'étais poète,
Cœur dévolu à quels tourments !*

Lorsque Léon Vérane naît à Toulon, le 21 décembre 1886, sur le petit Cours, au numéro 36, il est vrai que ses parents voient pour lui un autre avenir que la poésie. Aussi le 1^{er} septembre 1904, il est placé en mairie comme commis. Et le 7 juin 1909, il épouse Marie. Banal. Mais quelques mois plus tard, en 1910, pour se distinguer du lot, Vérane fait publier un recueil de poèmes, à Paris, grâce à Paul Fort, puis il crée, à Toulon, une revue poétique, *Les Facettes*. De 1911 à 1914, il fait paraître deux autres livres de poésie et, avec Francis Carco, Tristan Derème et Jean Pellerin il fonde, l'école Fantaisiste. C'est le succès. C'est aussi la Belle époque du beau Léon.

Après avoir échappé aux tueries de la guerre, Vérane est particulièrement créatif des années folles à la grande crise. En une dizaine d'années il publie huit ouvrages poétiques (dont un, *Le Livre des Passe Temps*, comprends deux cent soixante trois pages), ainsi que cinq études et portraits parmi lesquels *Toulon*, qui paraît en 1930. Depuis, non seulement en France mais aussi en Suisse, en Belgique, partout où il a des amis, on dit que Vérane c'est Toulon et que Toulon c'est Vérane. Il est vrai que l'un et l'autre sont inséparables, tant l'identification est totale dans cette entre-deux-guerres. Mais quand Vérane publie *Imagerie Toulonnaise*, en 1941, (c'est aussi l'année du décès de son épouse), le poète, qui voit toujours plus loin que le commun, pressent le tragique destin d'une ville qui sera écrasée sous les bombes. Vérane y survit mais son Toulon est détruit.

Aussi, au lendemain de la Libération, le voilà à Paris avec ses amis Bernouard, Chabaneix, Carco, Muselli... Il publie trois beaux livres de poèmes, reçoit le grand prix de la Maison de Poésie et la Légion d'Honneur. Mais pendant des vacances à Solliès-Pont, il rencontre la jeune et belle hôtelière de l'auberge du Lapin Blanc. Il lui écrit un arc-en-ciel de chants d'amour, *Le Tribut d'Encens* et il l'épouse le 6 décembre 1951. Elle lui fait un printemps de ses derniers hivers. Son ultime ouvrage, *Avec un Bilboquet* paraît en 1954 et il meurt à l'automne, le 10 novembre, le jour de la Saint Léon, son Saint patron, il y a maintenant 50 ans.

*J'ai courbé les jets d'eau sur les bassins moirés,
J'ai fait se tordre au mur l'arabesque des vignes,
J'ai strié de clarté les ombres des forêts,
Et de mes doigts neigea la tristesse des cygnes.
J'ai mûri doucement, en des vergers de soie,
Les fruits que me tendaient les automnes passés ;
Entre la tige en fleurs et la branches qui ploie,
De fils d'or et d'argent bien souvent j'ai tracé
La moisson soleilleuse et le fleuve glacé.
Mes yeux m'ont conseillé des images fleuries ;
J'ai conduit la nuance en chatoyants détours ;
Et puis, pour décorer les chambres de ma vie,
J'ai brodé des baisers dans la trame des jours.*

LEON VERANE, EN QUELQUES DATES

1886, 21 décembre. Naissance à Toulon, sur le petit Cours, n° 36 (Aujourd'hui : rue Paul Lendrin). Fils de Marius Vérane, commis de marine et d'Antoinette Auzias

1904, 1^{er} septembre. Entre comme commis à la Mairie de Toulon. Il y fera toute sa carrière professionnelle.

1909, 7 juin. Mariage à Toulon avec Marie Allègre.

1910. Débuts poétiques. Son premier recueil, *La Flûte des Satyres et des Bergers* est éditée à Paris par la revue *Vers et Prose* de Paul Fort et en octobre, il publie à Toulon le premier numéro des *Facettes*, sa revue de poésie, qu'il fera paraître jusqu'en 1932. Ce sera aussi sa maison d'édition.

1911. *Le Petit Cahier*, imprimé à Tarbes, avec un poème de Francis Carco, de Tristan Derème, de Jean Pellerin et de Léon Vérane, matérialise la création de l'École Fantaisiste.

1911-1914. Publication de deux recueils de poèmes, *Terre de Songes* (Toulon, Les Facettes, 1911) et *Dans le Jardin des Lys et des Verveines rouges* (Toulon, Les Facettes, 1913).

1914-1918. La Grande Guerre. Mobilisé dans les services auxiliaires, il est successivement affecté au 11^{ème} régiment de Hussard, à la Direction de l'artillerie navale du port de Toulon, au 10^{ème} régiment d'artillerie à pied, pour être démobilisé le 8 avril 1919, au 6^{ème} régiment de Hussard.

1921-1929. Période de grande créativité avec plusieurs recueils de poésie, *Images au jardin* (Toulon, Les Facettes, 1921), *Le Promenoir des Amis* (Paris, Garnier, 1924), *Plus Loin* (Paris, Bernouard, 1925), *Bars* (Toulon, Les Facettes, 1928), une étude sur le poète provençal *Bellaud de la Bellaudière* (Toulon, Les Facettes, 1927) et *Humilis*, la vie romancée du poète Germain Nouveau (Paris, Grasset, 1929). A noter aussi qu'au 1^{er} janvier 1923, il est nommé sous-chef de bureau dans son administration municipale.

1930. Une année clé, avec la publication de *Toulon* dans la collection « Portrait de la France » et du *Livre des Passe-Temps* (130 poèmes, 236 pages), à Paris, aux éditions Emile Paul Frères, pour ces deux ouvrages. Et chez Garnier, il fait paraître une étude et des textes choisis du poète baroque *Saint-Amant*.

1931-1932. La fin d'un cycle de création avec la publication d'une biographie du *Chevalier Paul* (Paris, La Renaissance du livre, 1931) et deux recueils de poèmes *Le Livre d'Hélène* (Paris, L'Ermitage, 1931) et *Les Etoiles Noires* (Toulon, Les Facettes, 1932).

1936, 14 août. Nommé, par le Maire de Toulon Marius Escartefigue, hors-classe dans son grade et Inspecteur des Bibliothèques populaires de la ville, en sus de son service.

1941. Une année noire, malgré la publication d'*Imagerie Toulonnaise* (Toulon, impr. Daniel). En avril, il est mis à la retraite d'office par le régime de Vichy. (Il sera rétabli dans ses droits à la Libération). En décembre, c'est le décès de son épouse, Marie.

1944-1949. Période parisienne, avec le Grand Prix de la Maison de Poésie (1945), la Légion d'Honneur, la publication de deux recueils de poèmes, *La Fête s'éloigne* (Paris, Points et Contrepoints, 1945), *La Calanque au Soleil* (Paris, Rombaldi, 1946) et la tentative de relancer la revue *Les Facettes* dont il fait paraître seulement deux numéros (1946).

1951. *Le Tribut d'Encens* (Toulon, Provincia), un arc-en-ciel de poèmes d'amour pour Marcelle Rezzonico, la belle hôtelière de Solliès-Pont qu'il épouse, le 6 décembre.

1953. La satisfaction de voir paraître *Le Luthier des Equipages*, chez Seghers, à Paris, l'un de ses plus beaux recueils de poésie.

1954. Avec un *Bilboquet* (Solliès-Pont, Les Facettes), l'ouvrage ultime, quelques mois avant son décès, le 10 novembre, à Solliès-Pont, le jour de la Saint Léon, son Saint patron, il y a cinquante ans.

Les plus beaux villages de Provence

La conférence donnée le 8 novembre par Monsieur et Madame Jean-Noël ROUVIER aurait pu s'intituler "suivez le guide". En s'aidant de belles diapositives le conférencier nous a fait voyager dans notre chère région et apprécier la beauté et le charme encore préservé de quelques sites remarquables. A.B.

Le conférencier s'excuse tout d'abord de ne pouvoir présenter que 22 villages, afin d'éviter aux membres des Amis de La Seyne d'avoir à soutenir une attention de plus de deux heures.

Il commence par un bref rappel historique du peuplement de la Provence, au fil des siècles. Il évoque les personnages qui ont forgé, pour les Français une image mythique de notre région : les Troubadours de la cour du roi René, **Frédéric MISTRAL** et ses amis du Félibrige, plus récemment **Marcel PAGNOL** qui a signé sa popularité avec des romans comme "*Jean de Florette*", ou "*Manon des sources*".

L'habitat provençal varie : ardoises et granit en Haute Provence, tuiles et murs de teintes vives, en Alpes Maritimes, lui donnent un petit air d'Italie.

C'est malgré tout dans le Var et le Vaucluse que l'on trouve les plus typiques de ces villages provençaux ; ils ont tous une position "*haut perché*". C'était un impératif de défense, non pour combattre, mais pour surveiller les envahisseurs et se réfugier au château tout proche. En hiver, actuellement, cette position "haut perché" permet au soleil couchant de gratifier ses derniers rayons beaucoup plus longtemps que dans la plaine.

Ils ont des églises romanes, des chapelles, d'une simplicité qui confine à l'austérité comme Saint Antonin d'Oppède le vieux, Saint Sixte d'Eygalières ou Saint Digne de Tourtour.

Les campaniles, qui mettent les cloches en cage comme des oiseaux, sont sphériques, cylindriques ou pyramidaux, simples ou richement ciselés. De la côte jusqu'au flancs des Alpes, c'est la même éclosion des fleurs de métal : d'ailleurs campanile et campanule ont la même étymologie.

Autre trait typique des villages provençaux : la profusion des fontaines publiques qui ornent places et promenades. On les croit très vieilles, alors que leur construction remonte le plus souvent au XIX^{ème} siècle.

Ce n'est pas un doux murmure apaisant : il faut les avoir filmées pour être surpris, à la restitution, du petit vacarme qui meuble l'été le silence de ces petites places.

Les mutations industrielles de la fin du XIX^{ème} siècle ont tari les ressources de ces petits villages qui étaient en pleine prospérité économique, lors de l'enfance du jeune **Frédéric MISTRAL** : disparition des industries de la soie et de la teinture, destruction du vignoble par le phylloxéra, gel des oliviers. Curieusement, l'avènement du chemin de fer n'a pas rétabli la prospérité, mais a favorisé l'exode de ces villages par les paysans qui ont cherché un emploi dans les centres urbains, pour fuir une vie trop rude.

Faute d'entretien, les villages désertés se sont dégradés et se sont avérés invendables. Parfois, les paysans détruisaient leur toiture pour ne plus payer d'impôt.

On peut voir encore ces villages fantômes, aux ruines évocatrices, comme Lurs ou Oppède le Vieux.

Aussi, au lieu de déplorer l'afflux des touristes actuels vers le Midi, mieux vaudrait se féliciter de l'installation de ces étrangers, séduits par ces ruines, de ces artistes conquis par le charme puissant du Moyen-Age encore présent.

Beaucoup s'y sont installés, ont pavé les rues en terre battue, ont rénové ces maisons laissées à l'abandon en essayant de garder le style qui en fait le charme. De même, les peintres et les poètes dont l'inspiration éclot mieux dans le silence, vont s'établir de préférence dans les villa-

ges perchés du Lubéron. : Oppède le Vieux et surtout Gordes dont le sort est étroitement lié à celui de l'artiste moderne qu'est **VASARELY**. Même les simples touristes fortunés qui rêvent d'hivers ensoleillés, hostiles à l'agitation estivale de la côte varoise, se replient vers ces villages haut perchés.

Le qualificatif de "*beau village de Provence*" n'est pas un simple fleuron artistique, mais un véritable label décerné par le Conseil Général, au terme de l'étude d'un important dossier fourni par la Municipalité. Ce label est résiliable si le Maire accepte une construction qui jurerait avec le style général du village, comme un supermarché ou un Mac-Donald.

Souvent, ces villages parfois minuscules, apparaissant abandonnés du monde, se révèlent peu à peu comme une sorte de miniature médiévale, peinte de chaque côté de l'unique ruelle ou calade qui monte allègrement vers les ruines imposantes d'un château féodal du XII^{ème} siècle.

Cette montée, souvent pénible, connaît heureusement une halte à l'arrivée d'une placette ombragée dont l'antique fontaine est l'unique monument qui décore ce havre de repos.

La projection commentée a alors commencé, village par village, dont voici la liste alphabétique :

AMPUS (Var)
ANSOUI (Vaucluse)
LES ARCS SUR ARGENS (Var)
BARGEMON (Var)
LES BAUX DE PROVENCE (B-du-Rhône)
BONNIEUX (Vaucluse)
COTIGNAC (Var)
CRESTET (Vaucluse)
EYGALIERES (B. du Rhône)
GORDES (Vaucluse)
LACOSTE (Vaucluse)

LOURMARIN (Vaucluse)
MENERBES (Vaucluse)
OPPEDE LE VIEUX (Vaucluse)
ROUSSILLON (Vaucluse)
SEILLANS (Var)
SEGURET (Vaucluse)
TOURTOUR (Var)
TRIGANCE (Var)
VAISON LA ROMAINE (Vaucluse)
VENASQUE (Vaucluse)
VILLECROZE (Var)

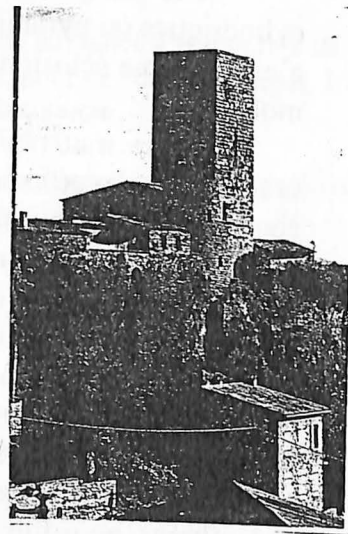
12

Jean-Noël ROUVIER

Au hasard.....



Ampus et sa fontaine fraîche

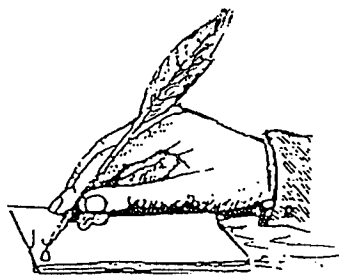


Les Arcs et son quartier médiéval.

Vaison la Romaine et son pont...romain



POETES ET POESIE



Vieillir

Mon corps, vieil ami de toujours,
Tu me trahis déjà ! ... Ta force
Sans bruit décline au fil des jours,
Et je sens craquer mon écorce.

Parfois, devant ton abandon,
Mon esprit déçu se rebelle ;
Mais l'âme dont Dieu m'a fait don
Sait qu'elle en sortira plus belle.

Le flot d'éternité
Qui l'emporte vers le rivage
Que baignent les eaux du Léthé
Verra la fin de son servage.

Riche des leçons du passé,
Jour après jour moins prisonnière,
Elle fuira ce corps lassé
Pour s'envoler vers la Lumière.

Roger Jean CHARPENTIER

A Gilbert BECAUD

Son enfance à Toulon lui montra le chemin
Du MARCHE PROVENCAL sur le cours Lafayette,
Fleurant le basilic, le thym, la sarriette,
Avec cet accent d'ail qu'on saisit tout gamin.

Puis, devenu niçois, il a su prendre en main
Son essor vers Paris, où se tiendra sa diète
Depuis l'Olympia ! Le succès se répète !
Car partout il conquiert, s'ouvrant le coeur humain.

Pour cet artiste né, l'IMPORTANT C'EST LA ROSE,
NATHALIE, à Moscou, près du Kremlin morose
Incarné cette fleur, dans ce monde inconnu .

LA SOLITUDE emplit la péniche angoissée,
LE POETE SE MEURT, tendrement soutenu ...
Un silence éternel clôt la geste racée ...

René STREIFF

LE MONT FARON EN HABIT BLANC
(Rondel)

N'est-il plus beau que de coutume,
Le Mont FARON des Toulonnais,
Quand sous leurs regards étonnés,
Il sort d'un long voile de brume ?

En hiver, quand la mer écume
Et que les vents sont déchaînés,
N'est-il plus beau que de coutume
Le Mont FARON des Toulonnais ?

Si le soleil met de sa plume,
Un trait d'or aux pins festonnés,
Comme aux toits encapuchonnés,
Le Mont FARON en blanc costume
N'est-il plus beau que de coutume ?

Marguerite CASANOVA

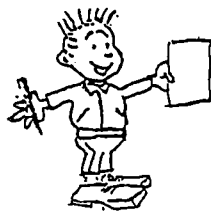
MIRAGE

Sur la toison des mousses,
Où s'arriment les vents,
Dansent nos lunes rousses
Et nos étés fervents.

Noyant le paysage,
Nos rêves étoilés
Frissonnent sous l'orage
Des horizons voilés.

Et mon corps qui s'embrase,
Impudique et joyeux,
Prolonge son extase
Aux rives de tes yeux.

Diana LETHEU



PAGE DES JEUNES

Ecole Léo Lagrange I CLASSE de CM 2 Monsieur SOUPENE

J'écris un récit Au pays des Géants

Le grand explorateur, Robinson Crusoé, eut un fils qu'on appela Robinson Crusoé Junior. Celui-ci embarqua pour l'île de l'Inconnaissance". Mais une forte tempête le ralentit ; elle enclencha ses grands éclairs jaunes qui déchirèrent la voile. Robinson pris de panique, se réfugia et grimpa jusqu'au mât. Le soir venu, il s'endormit dans un coin, à l'abri de la tempête. Soudain, une vague le poussa vers une île déserte. Robinson Crusoé Junior n'en croyait pas ses yeux ! Il avait atterri sur l'île de l'Inconnaissance" !

Il commença d'abord par l'explorer. Le silence de celle-ci faisait frissonner notre explorateur. A ce moment précis, la terre trembla, les arbres s'abattirent et les fleurs se fânèrent.

Devant Robinson Junior, se tenait un géant. Voilà ce que cette île cachait ! Sa taille était immense et sa force aussi grande que celle d'un taureau. Heureusement tous les deux s'entendirent bien . Ils jouaient, faisaient des travaux et même, ils allaient ensemble, ramasser les coquillages.

Quelques mois passèrent et voilà venu le temps des adieux. Le géant agita son mouchoir blanc, ne pouvant retenir les larmes qui coulaient sur son visage.

15

GOUJON Maire-Charlotte

J'écris un dialogue pour convaincre Le marchandage du survêtement

J'étais en train d'essayer de vendre un survêtement, très cher, à une jeune dame très riche.

- "C'est combien ce survêtement ?
- 30 euros.
- Quoi ? C'est trop cher !
- Oui, mais, il n'y en a que deux exemplaires dans le monde.
- Pff ... Je suis sûre que le deuxième est moins cher.
- Cependant, c'est de la bonne marque.
- Et qu'est-ce qui me dit que ce n'est pas de la contrefaçon ?
- Voyons, Madame. Vous êtes dans mon magasin, il n'y en a pas ici !
- Peut-être, mais je vais me "GELER", car il n'y a que 10 % de coton !
- C'est normal, car c'est pour la demi-saison.
- Cependant nous sommes le 12 juin. La demi-saison est presque finie.
- Vous le mettrez l'an prochain !
- Et s'il ne m'allait plus l'an prochain ?
- Vous achèteriez le deuxième exemplaire en Asie.
- Bon, vous m'avez convaincue, je vous l'achète mais ... à 25 euros.
- Marché conclu " !

Ragoïn Célia

Texte produit dans le cadre de "Cololissi-mot"
Ecole élémentaire Léo-Lagrange 1

CUPIDON LE CHAT

Cupidon est un chat comme les autres. Il aime jouer avec les papillons et manger les souris et les oiseaux.

Un jour, il perd une dent de lait.

Sa maman lui dit :

"Cupidon, mets ta dent sous ton oreiller et tu auras une belle surprise demain".

Dans la nuit, Cupidon entend un bruit. Il attend. Il voit une jolie petite souris qui porte un cadeau.

La mignonne petite souris met le cadeau sous son oreiller.

Cupidon n'a pas du tout envie de manger cette adorable souris.

Et Cupidon tombe amoureux !

Il lui dit : "Je t'aime souricette ! "

Et c'est comme cela qu'ils se marièrent et eurent beaucoup "de souris-chats" !

Les élèves de la classe de CP de Madame LAGUERRE

Allan, Thibaud, Camille, Amir, Robin, Benoît, Kévin, Tristan, Anaïs, Elisa,
Dorian, Valentin, Clara, Amandine, Joris, Délia, Nina, Noamie, Quentin,
Maïk

**J'écris un texte pour présenter un livre
Le refuge des "P'tits-tout-seuls" Marie et Joseph**

Un enfant (le narrateur) et son ami Le Hibou ont créé un refuge pour les chiens perdus de la ville. A midi, les chiens ont tous disparu. Nos deux amis ont alors l'idée d'aller voir du côté de la fourrière. Sur la porte est accrochée à la pancarte : "Entrée interdite aux enfants non accompagnés". Ils ont à peine fait un pas qu'un gros type leur fonce dessus en braillant ...

J'ai aimé ce livre car : détectives, victimes, voleurs sont au rendez-vous !

Goujon Marie-Charlotte

Ecole Léo-Lagrange 1 CM 2, classe de Monsieur SOUPENE

*Nous remercions les écoles qui nous font parvenir des textes afin que "La Page des Jeunes" puisse continuer à figurer dans notre "Filet du Pêcheur".
Elle intéresse particulièrement nos lecteurs.*

LE COIN DES GOURMETS -

Magdeleine BLANC



Les étals de notre marché regorgent de courges, citrouilles et potirons. De la même famille qui en compte 27 espèces, ils sont originaires d'Asie ou d'Amérique du Sud. De tailles et de poids différents, le potiron rouge vif d'Etampes peut atteindre 60 kg, le potimarron, plus récemment introduit en France a des fruits de 2 à 3 Kg, ils s'utilisent en soupes ou accompagnent viandes, poissons ou sont accommodés en desserts.

Soupe de potimarron -

500g de potimarron - sel - poivre - noix muscade (facultatif) - Jus de viande - Ail.

Couper le potimarron en cubes - si l'on en connaît l'origine ou s'il s'agit d'une culture personnelle, on peut lui conserver sa peau -, le faire revenir en cocotte avec du beurre et deux gousses d'ail quelques minutes.

Ajouter 1/2 l. de jus de viande chaud et un bol de crème, faire cuire 30 mn, saler, poivrer

La cuisson achevée, mixer ou passer à la moulinette, ajouter 20g de beurre, la noix muscade râpée, remixer. Le potage est prêt.

17

Mousse de citron -

De nombreuses maisons dans La Seyne possédaient soit un citronnier, soit un oranger dans leur petit jardin et en promenant dans les rues anciennes on peut encore en trouver. Les recettes dont ces fruits sont la base sont nombreuses, en voici une :

2 citrons - 150g de sucre - 20g de maïzena - 3 oeufs - 20g de beurre - 2 dl d'eau.
(pour 6 personnes). Préférer les citrons non traités.

Séparer les jaunes d'oeuf, les mettre dans une petite casserole avec le sucre, bien mélanger, ajouter la maïzena puis l'eau. Râper finement le zeste d'un citron, presser le jus des citrons, ajouter jus et zeste râpé au mélange. Faire épaissir sur feu doux en remuant jusqu'à approcher l'ébullition.

Sortir du feu, ajouter le beurre et laisser refroidir. Battre les blancs en neige et les incorporer à la crème. Verser dans des coupes individuelles.

A mettre au réfrigérateur et à servir dans la journée.

Vin de citron -

Nos Amis nous ont déjà donné de nombreuses recettes d'apéritifs naturels, en voici une, rapide, que nous ont communiquée Elise et Marcel FERRI :

5l de vin blanc - 1 l d'alcool à 45° - 6 citrons non traités dont 1 coupé en quartiers et 5 leur zeste seulement - 750g de sucre et 1 gousse de vanille ouverte en deux.

Laisser macérer 7 jours . Filtrer.

RECHERCHE N° 43 -

Ange FOGLINO dont les souvenirs sont très appréciés nous écrit :

Je suppose que la photo représente l'avenue Max BARREL, telle qu'elle était au début du siècle. Ce nom, celui d'un héros de la Résistance, lui a été donné après la guerre. J'ignore quelle était sa dénomination précédente car cette voie appartenait à la banlieue de La Seyne. Les H.L.M. et les villas qui la bordent n'étaient pas construites dans mon enfance.



Je me souviens toutefois qu'à l'angle de cette rue avec l'avenue du Dr MAZEN (autrefois route de Reynier) se tenait le bâtiment de l'Octroi. En ce temps là, les marchandises qui le franchissaient devaient payer un droit. C'était comme une espèce de droit communal semblable au droit de douane national. Ce dernier fut supprimé dans les années trente pour être remplacé par une taxe locale appliquée à toutes les marchandises vendues dans la ville.

Toulon avait installé son octroi dans un immeuble situé à l'intersection de la route actuelle (elle n'existait pas à l'époque) et de la route de Toulon qui passait devant le dépôt des Tramways et rejoignait la nouvelle route dans le tournant où se trouvait l'importante blanchisserie LYSIA qui lavait le linge de la Marine, des hôpitaux et des hôtels toulonnais. Tous les matins j'empruntais le bus pour me rendre au Lycée de Toulon. Il faisait un arrêt à l'Octroi où les paysans et les producteurs descendaient pour déclarer les marchandises destinées au marché de Toulon. Les appellations des arrêts de bus perdurent encore : OCTROI, LYSIA.

Une curiosité : Si l'octroi de Toulon avait été installé à cette place, après la pyrotechnie, c'est tout simplement parce que le terrain militaire, entre le rond-point (limite de La Seyne) et l'octroi (limite de Toulon) est la propriété d'Ollioules. Beaucoup de personnes ignorent que les villes de La Seyne et Toulon ne sont pas limitrophes.

Ange FOGLINO

Avant la dernière guerre le quartier conservait encore un caractère assez campagnard. L'actuelle avenue Max BARREL et l'avenue Henri PETIN (Maire de 1904 à 1908), desservaient quelques rares habitations et des champs de légumes. Mais on note que le Conseil Municipal du 17 avril 1940 autorise l'achat d'une parcelle de terrain nécessaire à l'élargissement du VO N°10 dit avenue Henri PETIN. Depuis, des HLM, des habitations, le Collège Paul Eluard ont profondément modifié le paysage de ces deux artères. A.B.

RECHERCHE N° 44 -



Une artère de la ville sous un angle inhabituel.

C'était hier.....

Ange FOGLINO dans sa réponse à la recherche N°43 nous rappelle que La Seyne n'a pas de terrain limitrophe avec Toulon. Louis BAUDOIN dans son " Histoire générale de La Seyne -sur- mer nous renseigne sur la délimitation de la personnalité territoriale de notre Cité après sa séparation de Six-Fours et son érection en commune.

Dans les actes de juillet 1657, il était spécifié qu'il soit donné " ...une étendue suffisante à proportion des familles qui habitent dans ledit lieu de La Seyne; et qu'à cet effet il sera député par notre Cour de Parlement dudit pays un commissaire qui fera descente sur les lieux avec les experts et gens ce connaissant pour planter bornes et limites dudit terroir..."

Un arrêt du 1/02/1658 désigna la commission des experts qui fut présidée par Monsieur François de Thomassin, conseiller du roi.

"Des termes furent mis en place aux endroits retenus par cette commission, en y comprenant ceux déjà existants depuis le lieu dit "Boudai" jusqu'à "Cancelié" qui furent maintenus; les autres bornes tirant vers le midi jusqu'à la tour de garde du sommet de Sicié, laquelle tour fut déclarée comme devenant commune aux deux terroirs, les veilleurs devant être entretenus désormais à frais communs... Les frontières de La Seyne confrontèrent au Nord les limites du territoire d'Ollioules qui rejoignent celles de Toulon à La Goubran; à l'Ouest, du côté de Six-Fours, la ligne de séparation fut jalonnée par les quartiers Farlède, Millone, Pourquoi, Allègre, Janas et les terres gastes de Sicié, la chapelle de Notre-Dame-de-Bonne-Garde continuant à appartenir à Six-Fours... A l'Est, la commune de La Seyne fut uniquement bordée par la mer; ses rivages étant baignés par la petite mer et par la grande rade; elle engloba toute la presqu'île de Saint-Mandrier".

Louis Baudoin nous rappelle que le territoire seynoïse demeura inchangé durant près de trois cents ans et ne fut amputé qu'en 1950 de la presqu'île de Saint-Mandrier date à laquelle la cité voisine devint à son tour indépendante.

En lengo nostro -

19

Janvier - Janviè :

Au Moyen-Age, janvier se présentait ainsi dans la pantomime du Carnaval :

Sièu Janviè lou jala, vièi pela,	Je suis janvier le gelé, vieux pelé
Que de longo tremole; per me gara la fre,	Qui tremble toujours, pour me garder
Bràvi drole, Adusès lou pechiè!	froid, braves garçons, apportez le pichet!

Février -Febrier :

Appelé par les Romains, februaris, le mois des fièvres pensait Voltaire, son nom proviendrait plutôt de februar, qui signifie purifier, expier.

Il était appelé lou mes di cat, le mois des chats, ou encore lou mes court

Dans la pantomime, il se présentait ainsi :

Es ièu que sièu Febriè, Verinet,	C'est moi qui suis février, venimeux,
Tout blanc de candeletto. Gardas vostis esclop,	Tout blanc de chandelettes. Gardez vos
Chatouneto, E fielas près dou fiô!	sabots, jeunes filles et filez près du feu.

Mars - Mars :

Dans la Ronde des mois du Carnaval, mars, lou mes di foui, comme son caractère changeant l'avait fait nommer, présentait ainsi ses sautes d'humeur :

Sièu l'aspre mes de Mars : pas pu tard	Je suis l'âpre mois de mars, sans tarder
Fau coumença de mœur, rebrouda l'ouliviè,	il faut commencer à ameublir la terre,
Davant ploure, e pouda li plantiè...	à tailler l'olivier avant la pluie et tailler
	la vigne.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2				■		■		■				
3									■			
4											■	
5						■					■	
6		■			■							
7		■						■				
8							■					
9								■				
10		■					■					■
11				■						■		
12			■						■			

HORIZONTALEMENT : 1.- Ne pas confondre avec homosexuel. 2.- Sont en moins - Qualifie un bourru. 3.- Plus facile à imaginer avec un sosie - Mets. 4.- Elles sont cause de mésalliance. 5.- Traduisent un effort - Intra muros. 6.- Sur une borne - Ramer sur un lac mais dans quel désordre !. 7.- Ventilés - Maréchal de France. 8.- Couvrir... un sein par exemple - Peu enthousiaste. 9.- Fut "stérilisé" par Fulbert - Superlatif. 10.- L'un des Saint Philippe - Rester ouvert. 11.- Pas pour les paresseux - Impératif mortel - Conjonction. 12.- Connu - Pas plat - Dans les alpes Maritimes.

VERTICALEMENT : 1.- Espèrent rattraper. 2.- Rapace - Courant frais - adverbe. 3.- Feraient du pareil au même. 4.- Souvent associée au brochet. 5.- Cieux - Redonne les moyens de se défendre. 6.- Romains- Se dit de certain propriétaire. 7.- Ils prennent en charge - Note. 8.- C'est sur elle qu'un navire se déplace - Moitié de fils. 9.- Le sauveteur, pour l'oreille - Isolants électriques. 10.- Elle ne manque ps de piquants. 11.- Pas débutant - Ferez cadeau. 12.- D'un quart d'an - Pronom.

PENSÉE GAULOISE : Roulez vite, cela réjouira au moins deux personnes : le carrossier et le croque-mort !

AUTOMOBILIX

QUILA DIT : L'âge où l'on partage tout est généralement celui où l'on ne possède rien .

Alphonse Karr (1808 - 1890) , écrivain français qui exerça ses talents de journaliste satirique dans la revue "Les Guêpes".

De nos jours on ne partage rien même si l'on a beaucoup. Cela s'appelle "l'épargne"... ou "l'avarice".

MON DICTIONNAIRE IMPERTINENT :

ACHEMINÉ : machine à broyer les matous.

KANGOUROU : lieu de résidence du maître d'une secte.

SOLUTION DU N° 92

M	I	T	H	R	I	D	A	T	I	S	E
I	D	E	A	U	X	■	S	E	R	I	N
T	I	R	■	B	■	M	A	L	A	D	E
R	O	R	A	I	M	A	■	E	■	E	M
A	M	I	■	S	U	E	■	M	I	C	A
I	E	N	A	■	E	S	P	E	R	A	S
L	■	E	R	S	■	T	A	T	E	R	■
L	I	■	P	E	T	R	I	R	■	S	A
E	■	M	E	T	E	O	R	E	S	■	E
T	R	E	N	T	E	■	I	■	P	A	R
T	A	N	T	E	S	■	E	L	I	M	E
E	S	T	E	R	■	U	S	I	N	E	R



APPEL A TOUS

SI VOUS POSSEDEZ UNE DOCUMENTATION SUR VOTRE VILLE, NOTRE REGION OU LA VIE DE NOTRE SOCIETE, VOUS POUVEZ NOUS LA CONFIER. VOTRE PARTICIPATION NOUS COMBLERA DE PLAISIR

EN CE QUI CONCERNE LA PUBLICATION DE VOS ARTICLES, ELLE SERA SOUMISE A LA REDACTION.

D'AUTRE PART, NOUS SERONS TOUJOURS PRETS A REpondre A VOS QUESTIONS A PROPOS DE NOTRE VILLE, DE NOS QUARTIERS OU POUR CE QUI EST DES EXPRESSIONS LOCALES.

NOUS SOUHAITONS QUE CE BULLETIN SOIT AUSSI LE VOTRE ET CELUI DES JEUNES.

MERCI ET A BIENTOT . **ANDRE BLANC**

villa "Les Restanques"

242, chemin Louis ROUVIER Pont de FABRE

83500 LA SEYNE SUR MER



:04 94.94.33.53

FAITES LIRE A VOS AMIS "LE FILET DU PECHEUR"
ENCOURAGEZ LEUR ADHESION A NOTRE SOCIETE



APPEL DE LA TRESORIERE

Notre session allant du 1er **Octobre** au 30 **Septembre** un règlement de votre cotisation entre **Octobre et Décembre** faciliterait la tâche de votre Trésorière.

Merci d'y penser

(**15 Euros**) pour l'année

Abonnement au **FILET DU PECHEUR** compris

Règlement

Par chèque libellé à l'ordre des **AMIS DE LA SEYNE**

Vous pouvez la régler à la Trésorière

Madame Thérèse SICARD

10, Avenue Julien BELFORT

83500 LA SEYNE SUR MER

ou au compte chèques postaux 1 154 51 E MARSEILLE

ou en espèces lors des réunions ou conférences .



CASSETTES

Nous rappelons à tous nos **ADHERENTS**

que

toutes nos Conférences sont enregistrées sur **CASSETTES**

le jour même, et que, nous pouvons vous les prêter:

Il suffit alors de téléphoner à

Madame Magdeleine BLANC



:04 94.94.33.53

N'hésitez pas, c'est bien volontiers que nous vous donnerons satisfaction